

14 juillet 1994 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Entretien accordé par M. François Mitterrand, Président de la République, à TF1 et France 2 le 14 juillet 1994 sur la participation de l'Eurocorps au défilé militaire, l'intervention française au Rwanda, la cohabitation et l'élection présidentielle de 1995.

QUESTION.- Bonjour à tous, bonjour, monsieur le Président £ nous voilà donc ensemble pour la traditionnelle interview du 14 juillet pour France Télévision et sur TF1. Nous allons nous retrouver environ pour une heure pour un 14 juillet qui a été historique cette année pour deux raisons : d'abord, parce qu'il a vu, pour la première fois, la participation de quelques soldats allemands au sein du corps européen et puis parce que ce devrait être votre dernier 14 juillet. A moins que vous nous démentiez ? En principe c'est le dernier.

- LE PRESIDENT.- En pratique.

- QUESTION.- On le verra tout à l'heure avec nos questions.

- Alors, ensemble, si vous voulez bien, nous passerons en revue, c'est le cas de le dire, toutes les grandes questions de l'actualité, que ce soit la polémique justement sur la présence allemande ce jour même, l'état de l'Europe, la succession de Jacques Delors, le G7, avec la Bosnie, le Rwanda, la Corée, l'Algérie, en France la cohabitation, les lois Pasqua, la situation économique et sociale, celle du PS après l'éviction de Michel Rocard et puis, bien sûr, la présidentielle, puisque nous y sommes maintenant dans neuf mois £ et puis, si nous avons le temps, nous essaierons de poser un certain nombre de questions sur le bilan.

- La première question a trait à l'actualité immédiate.\

QUESTION.- Oui, monsieur le Président, quel sentiment éprouviez-vous quand vous étiez sur la tribune officielle, la tribune présidentielle, tout à l'heure avec Helmut Kohl, Felipe Gonzalez, les chefs d'unités des différentes formations de l'Eurocorps, et que vous voyiez défiler devant vous des unités de ces différentes nations, y compris de l'Allemagne ?

- LE PRESIDENT.- De l'émotion, et j'étais heureux qu'on ait pu choisir entre le passé et le futur en faveur de l'avenir.

- QUESTION.- Une émotion comparable à celle de votre prédécesseur qui, à la télévision, avait pleuré à l'idée de voir des soldats allemands redéfiler sur les Champs-Élysées ?

- LE PRESIDENT.- Pas de jugement là-dessus.

- QUESTION.- Est ce que pour quelqu'un comme vous, qui a connu la guerre et qui l'a faite...

- LE PRESIDENT.- J'ai entendu beaucoup de témoignages, sur les différentes antennes de radios ou de télévisions, d'anciens combattants qui disent : "je ne peux pas accepter £ moi, j'étais ici, moi j'étais là.. Eh bien moi aussi j'y étais. J'ai été blessé, j'ai été prisonnier et je n'en étais pas content, et quand j'ai appris le défilé des Allemands sur les Champs-Élysées en 1940, j'ai ressenti une très profonde tristesse. Donc je peux en parler autant qu'eux et, précisément à cause de cela, j'éprouve une sorte de joie à la pensée qu'un demi-siècle a suffi pour régler le problème de deux guerres mondiales où les Allemands et les Français avaient été parmi les protagonistes principaux.

- QUESTION.- Plus politiquement, quand on voit, avant-hier, les communistes défiler sur les

Champs-Élysées, manifester, quand on voit le fils du Général de Gaulle protester contre cette initiative ou même Charles Pasqua dire qu'il est d'accord, mais pas sur l'année, on sent qu'il y a tout de même une polémique en France.

- LE PRESIDENT.- C'est vous qui avez été porteurs de cette polémique : moi je ne sais pas. Ce que je peux dire simplement, c'est que cela n'a pas beaucoup d'importance.

- QUESTION.- Mais l'argument qui était employé, par exemple par Charles Pasqua, c'était le fait que, sur le principe, l'Eurocorps, la participation des différentes nationalités au défilé, c'était plutôt une bonne idée, mais que l'année du cinquantième anniversaire du débarquement, c'était un peu incongru.

- LE PRESIDENT.- L'anniversaire du débarquement a été célébré, pour la Normandie, au mois de juin. Il sera célébré au mois d'août en Provence. Il ne faut pas tout mélanger.\

LE PRESIDENT.- M. Pasqua appartenait à la Résistance et le hasard a voulu que je connaisse son père, qui était dans le même mouvement que moi. Donc, nous avons les mêmes souvenirs, mais nous n'avons pas les mêmes réactions. Lui pense au passé, moi je pense à l'avenir. Je le répète, je crois qu'il faut bâtir l'Europe. Si l'on veut construire l'Europe, il faut considérer que cette Europe a besoin de sa propre défense. Si elle reste seulement dépendante des puissances extérieures à l'Europe, alors, elle n'est pas elle-même.

- Il faut préparer ce moment grâce à l'Eurocorps qui n'est qu'un embryon, mais enfin 40000 soldats, ce n'est déjà pas mal, avec des Espagnols, des Luxembourgeois, des Belges, des Allemands, des Français... D'autres viendront. On parle déjà d'une force d'action rapide avec des Italiens.

- QUESTION.- Des Italiens, des Espagnols... Silvio Berlusconi vous en a-t-il déjà parlé ?

- LE PRESIDENT.- Il m'en a parlé, mais pas précisément à propos de l'Eurocorps. D'autre part, on envisage une marine commune dans le cadre d'une défense européenne. Moi, je trouve que cela va dans le bon sens, j'en suis très content. Là, on travaille aux fondements du siècle prochain, on ne perd pas son temps à se lamenter sur les déboires du siècle précédent.

- QUESTION.- Pour revenir juste une seconde sur le ministre de l'intérieur, qui est quand même le numéro deux du gouvernement, il dit au fond que le gouvernement a été mis devant le fait accompli par vous-même.

- LE PRESIDENT.- D'une certaine manière, oui.

- QUESTION.- Il y a eu des réticences en face, de la part du Premier ministre ?

- LE PRESIDENT.- Le Premier ministre a été compréhensif, mais de toute manière, je l'avais décidé. Je suis chef des armées, j'ai pris la décision que je devais prendre. Je veux dire que je n'ai en rien engagé de polémique personnelle ou intérieure à l'égard de M. Pasqua. Simplement, il a exprimé la voix du passé, j'ai exprimé la voix du futur : chacun son genre !.\

QUESTION.- Vous disiez il y a quelques instants que c'était la construction européenne. Quand on regarde ce qu'étaient la France et l'Allemagne il y a quinze ans, vingt ans, et puis ce que sont aujourd'hui la France et l'Allemagne, est-ce que dans cette amitié consolidée il n'y a pas quand même une forte part d'inégalité en puissance ?

- LE PRESIDENT.- Pourquoi ? Laquelle ?

- QUESTION.- Eh bien, on pourrait se dire que l'Allemagne réunifiée, que l'Allemagne, avec sa puissance économique, que l'Allemagne est un allié un peu plus égal que les autres ?

- LE PRESIDENT.- Vous voudriez lui faire la guerre pour la diminuer ?

- QUESTION.- Moi, je ne voudrais pas lui faire la guerre, mais je voudrais que vous nous disiez si c'est quelque chose qui vous inquiète ? Est-ce que de temps en temps vous vous dites...

- LE PRESIDENT.- Je vous le répète, cela fait mille ans que cela dure. Quand Philippe-Auguste a vaincu Otto IV à Bouvines, il était en droit de s'interroger, parce que ce n'était pas grand chose, le Royaume de France, à l'époque. Et François 1er en a pris un coup : prisonnier de Charles Quint en Espagne, et le Royaume de France en mesure d'être dépecé. Finalement, la France a gardé son homogénéité, sa force, sa puissance.

- QUESTION.- Mais il y a cinq ans, démographiquement, on était encore à égalité, aujourd'hui, ils ont vingt millions d'habitants de plus.

LE PRESIDENT.- Dans une unité allemande est faite. Les Français, pour à leur naissance...

- LE PRESIDENT.- Parce que l'unité allemande s'est faite. Les Français, peu à peu, auraient pu rattraper les Allemands en nombre, parce que notre démographie, l'augmentation de notre population est supérieure à celle des Allemands. Et puis, sont arrivés 17 millions d'Allemands de l'Est. C'est un fait. On ne va pas se cogner la tête contre les murs parce qu'il y a beaucoup d'Allemands.

- QUESTION.- Sans se cogner la tête contre les murs, on pourrait avoir un soupçon d'inquiétude, un peu de mélancolie.

- LE PRESIDENT.- Je ne voudrais pas du tout vous choquer, parce que j'ai de la considération pour vous, mais c'est parler pour ne rien dire.

- QUESTION.- Bon.

- LE PRESIDENT.- Il y a des réalités en Europe : il y a plus de Russes que d'Allemands, plus d'Allemands que de Français, plus de Français que de Suisses. Eh bien, voilà. Qu'est ce que vous voudriez faire ?

- QUESTION.- Je ne sais pas, vos sentiments sont quand même intéressants.

- LE PRESIDENT.- Il n'y a qu'une réponse à cela, il faut rendre la France plus forte...

- QUESTION.- C'est une réponse.

- LE PRESIDENT.-... dans son économie, dans sa psychologie, dans son sentiment de cohésion nationale, dans ses réussites techniques, scientifiques. Il faut qu'elle ait l'orgueil d'être elle-même, et elle a de quoi. J'ai confiance dans la France.\

QUESTION.- Pensez-vous que cette ligne européenne, avec l'Eurocorps, soit de nature à réveiller des opinions publiques, en Europe, qui sont très frileuses ? On l'a vu en France lors des dernières élections européennes, le 12 juin, où l'on a vu finalement que l'addition de tous les partis ou toutes les listes qui étaient contre l'Europe, finalement tangentait celles qui étaient pour.

- LE PRESIDENT.- Si l'on se place sur ce terrain-là, il y a eu un progrès des partisans de l'Europe en 1994 par rapport à 1992.

- Les Français, dans leur grande majorité, sont pour l'Europe. Lorsqu'il s'agit de parler de choses pratiques, positives, quand des intérêts sont en cause, ils le sont en peu moins. C'est précisément ce sentiment de concurrence, le cas échéant de faiblesse...

- QUESTION.- C'est bien pourquoi il faut l'exprimer de temps en temps.

- LE PRESIDENT.- Il faut qu'ils acquièrent le complexe de ce qu'ils sont : et la France est quelque chose de grand dans le monde.

- Cela fait, je le répète, mille ans qu'ils sont les voisins des Allemands et cela fait mille ans qu'on est là. Et on a traversé deux guerres mondiales, qui ont été désastreuses pour tout le monde, qui ont sacrifié des millions de gens. Nous sommes en 1994. Eh bien, la France est solide. Quels que soient ceux qui la dirigent, elle est solide.\

QUESTION.- L'Europe se grippe de temps à autre. On l'a vu lors du sommet européen de Corfou. Vous étiez, les uns et les autres, Français et Allemands, et d'ailleurs neuf autres pays, d'accord sur un nom pour succéder à Jacques Delors, qui est celui du Premier ministre belge. Il se trouve que les Anglais ont dit non. Donc, vous avez été obligés de céder...

- LE PRESIDENT.- On a été obligés de céder... Il faut expliquer pourquoi.

- QUESTION.- C'est le droit de veto...

- LE PRESIDENT.- Ce n'est pas tout à fait exact, car juridiquement, moi, je conteste que la loi du veto puisse jouer. En raison des dernières dispositions, c'est maintenant au Parlement européen de déterminer son choix. Mais enfin, on ne va pas se perdre dans ce genre de considération. L'habitude est que les Douze puissent s'entendre sur un nom. Là, onze ont été d'accord, pas le douzième. Les onze autres en ont tenu compte et c'est pourquoi nous reprenons la conversation - j'espère qu'elle aboutira -, demain...

- QUESTION.- Par exemple M. Santer ?

- LE PRESIDENT.- Je verrai ce que proposera le Chancelier Kohl.

- QUESTION.- Est-ce que votre pronostic, c'est que demain on aura un successeur à Jacques Delors ?

- LE PRESIDENT.- Je pense que oui.

- QUESTION.- Et vous allez pousser quand même l'idée de la candidature du Premier ministre

luxembourgeois ?

- LE PRESIDENT.- Je n'ai pas à vous dire ce que je ferai par rapport à une proposition qui n'est pas encore officiellement transmise. C'est le Chancelier d'Allemagne qui, pour l'instant, préside la Communauté européenne. Je lui succéderai le 1er janvier 1995. Et hier ou avant-hier, c'était le Président grec. Bon. Laissons au Chancelier Kohl sa responsabilité.

- QUESTION.- Mais l'idée que ce soit plutôt un francophone...

- LE PRESIDENT.- Il faut que ce soit un francophone, selon moi. En tout cas, que ce soit quelqu'un qui parle français.\

QUESTION.- Au sommet des Naples, cette fois-ci, du G7, des sept principales puissances industrielles, il y a notamment un point qui nous concerne beaucoup depuis plusieurs années en France et qui est la question de la Bosnie, sur laquelle il y a une décision commune, prise par l'ensemble des grandes puissances industrielles qui se sont mises d'accord pour cautionner un projet de règlement.

- Apparemment, les réactions ont été assez négatives du côté des Serbes. Si les Serbes refusent ce plan, qu'est-ce qui se passe ?

- LE PRESIDENT.- M. Juppé s'est exprimé là-dessus hier encore. Il a été chargé de négocier, c'est son rôle, il s'est rendu à Belgrade, en Serbie, et à Pale, qui est le lieu où se situe l'état-major des Serbes de Bosnie. C'est la première fois que les Etats-Unis d'Amérique, la Russie, l'Union européenne, la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Italie, etc. se sont mis d'accord sur un plan. Jusqu'alors, on travaillait en ordre dispersé, et même parfois contradictoire. Cela prend donc beaucoup de force et je pense que les différents partenaires qui se font la guerre là-bas doivent y réfléchir sérieusement.\

QUESTION.- Il y a un autre gros dossier international très sanglant en ce moment, c'est le Rwanda. L'opération Turquoise se passe plutôt bien par rapport aux prévisions pessimistes, en tout cas il n'y a pas d'accrochage avec le FPR, des vies humaines sont sauvées. Cela dit, on voit bien...

- LE PRESIDENT.- Des dizaines de milliers !

- QUESTION.- Oui, beaucoup, et on sent quand même bien qu'il n'y a pas consensus absolu, y compris de la part des organisations non-gouvernementales, c'est-à-dire des associations humanitaires, qui n'ont pas envie de participer à l'opération ou de venir la soutenir, en disant : au fond, la France essaye de se refaire une virginité après avoir soutenu pendant des années le gouvernement...

- LE PRESIDENT.- Non, non, cela, ce sont des histoires !

- QUESTION.- C'est ce qu'ils disent.

- LE PRESIDENT.- Certains le disent, d'autres ne le disent pas. Ceux qui le disent, souvent ne savent pas. La France a des liens traditionnels avec beaucoup de pays d'Afrique. Elle n'en avait pas avec le Rwanda, car le Rwanda est une ancienne colonie allemande devenue colonie belge. - C'est en 1975, reprenez bien la date, six ans avant mon arrivée à la Présidence de la République, je dis cela pour que ce soit clair, que le gouvernement français a traité avec le Président du Rwanda, le même M. Habyarimana qui a été assassiné récemment, et a signé avec lui un traité d'assistance militaire qui faisait que la France fournissait des instructeurs pour former les cadres de l'armée rwandaise : en 1975. C'est ce traité-là qui continuait à s'appliquer. Il n'y avait là rien d'extraordinaire, la même disposition existe à l'égard de pas mal d'autres pays d'Afrique.

- Mais bien entendu, l'armée française, ou les Français qui se trouvaient là, - ce n'était pas une armée, juste quelques dizaines d'hommes -, avaient également pour mission de ne pas intervenir directement dans le conflit. C'est ce traité qui était en application, avec un gouvernement qui était reconnu par l'OUA, c'est-à-dire l'Organisation de l'unité africaine, et par l'Organisation des Nations unies et un gouvernement qui avait accepté les conditions que j'avais posées à La Baule pour l'assistance au développement, c'est-à-dire une évolution démocratique, la constitution de plusieurs partis, il y en avait neuf, la constitution d'une presse aussi libre que possible. Je dis cela avec les précautions d'usage parce que je sais bien qu'il y a une certaine différence entre ce

qu'on dit et ce qu'on fait dans beaucoup d'endroits du monde...\

LE PRESIDENT.- Là-dessus, il y a eu une série d'assassinats : le Président du Burundi, - je dis le Burundi, parce que c'est un pays qui ressemble beaucoup au Rwanda...

- QUESTION.- Même composition ethnique...

- LE PRESIDENT.- ... un pays de même composition ethnique, et voisin -, assassinat du Président du Rwanda, et en même temps assassinat du deuxième Président du Burundi. Ceux-là, c'étaient des Hutus, l'ethnie majoritaire à 85 ou 87 %, avec en face l'ethnie tutsie, celle qui est en train de gagner cette guerre, parce que c'est une catégorie de gens courageux, organisés, de tradition militaire.

- La France a réussi une négociation entre les deux clans. Cette négociation a abouti le 4 août 1993. Que disait cette négociation ? Qu'un Premier ministre commun serait désigné : c'est d'ailleurs celui qui vient de l'être, dans des conditions différentes, mais il vient de l'être et qu'il y aurait 40 % de cadres Tutsis dans l'armée et 50 % dans l'encadrement - les généraux, les colonels, ceux qui dirigeaient cette armée et que le pouvoir civil serait exactement partagé. Les Français en avaient profité pour dire qu'ils estimaient, eux, que leur place n'était plus au Rwanda (nous ne tenions pas à y rester - mais qu'il fallait que les Nations unies installassent une force, qui s'appelle la Minuar, peu importe, une force internationale et ce qui a été fait.

- Et les Français sont partis. Les Français sont partis plusieurs mois avant le déclenchement de ce génocide qui a suivi l'assassinat des Présidents du Rwanda et du Burundi.

- A ce moment-là, on nous a suppliés de revenir en nous disant : "sauvez les Casques Bleus, ramenez les Français, les Belges, les étrangers qui se trouvent au Rwanda", ce que nous avons fait. Nous avons envoyé des avions, nous avons ramené dans d'autres pays, en particulier en Europe, des gens qui étaient menacés.

- Mais depuis les accords d'Arusha, nous ne sommes plus partie dans cette affaire.

- Donc, le génocide a eu lieu après. Nous étions déjà absents.

- QUESTION.- Justement, à propos du génocide, il y a une question qu'on s'est posée, que tout le monde s'est posée d'ailleurs, qui est de savoir pourquoi, puisqu'on sait qu'il y a eu des centaines de milliers de victimes, on n'a pas pu intervenir avant. On a bien vu que quand on est intervenu, cela a été efficace. Pourquoi est-ce qu'on n'a pas pu intervenir avant pour sauver, je dirais, l'essentiel de ceux qui ont été exterminés ?

- LE PRESIDENT.- Il y a beaucoup de gens qui nous disent : pourquoi êtes-vous intervenus ?

- QUESTION.- Moins maintenant.

- LE PRESIDENT.- Vous nous dites : pourquoi intervenir si tard ? C'était difficile pour la France de se substituer aux Nations unies dont c'était le rôle.

- QUESTION.- Mais qui étaient défaillantes.

- LE PRESIDENT.- Oui, malheureusement. Mais quand vraiment c'est devenu évident, nous y sommes allés à nos risques et périls.\

QUESTION.- Ce qui est arrivé cette nuit et ce matin encore, c'est qu'on a vu arriver des dizaines, des centaines, des milliers de réfugiés qui passent maintenant la frontière zairoise, et vous allez à votre tour aider le président Mobutu qui vous a quand même aidé en vous prêtant ses aéroports de Goma et Bukavu...

- LE PRESIDENT.- C'est tout à fait autre chose. A partir du moment où ils franchissent la frontière, ils ne sont plus en péril de mort par voie de fait, ils sont en danger de mort par famine. Alors c'est vraiment aux organisations internationales à prendre leurs responsabilités.

- QUESTION.- Est-ce qu'au passage, quand même, vous n'avez pas remis spectaculairement en scène un homme qui est considéré comme un dictateur et qui était un petit peu pestiféré, à Paris, à Washington ?

- LE PRESIDENT.- C'est un effet inattendu. Mais si l'objectif était de sauver le maximum d'hommes et d'aider les ethnies, d'abord les Tutsis qui étaient les plus menacés à cet endroit-là, eh bien on a bien fait.

- Les conséquences secondaires, il faut les supporter. Il faut voir comment on les gèrera. Nous avons sauvé des dizaines, des milliers de gens, de pauvres gens qui avaient déjà supporté

beaucoup de souffrances.\

QUESTION.- Il y a un autre sujet dramatique et qui nous touche de près puisqu'il s'agit de l'Algérie, qui pour les Français est proche à beaucoup de points de vue. Avec ce qui s'y passe, c'est-à-dire une guerre civile larvée avec beaucoup de violence, d'exactions, d'intégrisme, est-ce que la France peut ne rien faire ? Est-ce que la France peut faire quelque chose d'utile ?

- LE PRESIDENT.- La France fait beaucoup, car si elle ne peut pas intervenir - c'est impossible - dans la guerre civile, elle peut aider l'Algérie à rétablir autant que faire se peut une situation économique extrêmement délabrée.

- Je pense que la mauvaise situation économie de l'Algérie a dû beaucoup contribuer à accroître le nombre de partisans des mouvements extrémistes. Vous savez, la misère est toujours mauvaise conseillère.

- En essayant d'aider l'Algérie à se redresser économiquement, je crois qu'on lui rend service pour son futur redressement politique. Mais on ne peut pas aller plus loin. Nous ne sommes pas les arbitres entre les factions. Nous traitons avec les gouvernements qui existent.

- QUESTION.- D'un mot seulement, qu'est-ce qui se passerait si à un moment, ce qui n'est pas forcément exclu, il y a toute une série de gens qui demandent à se réfugier en France pour des raisons qui seraient effectivement vraiment politiques ? S'ils étaient persécutés ?

- LE PRESIDENT.- Si j'avais à vous consulter ce jour-là, tel que je vous connais, vous me diriez : "vous ne pouvez pas leur fermer la porte, vous ne pouvez pas les laisser se faire assassiner là-bas" ! Vous diriez cela, et moi je penserais comme vous.

- QUESTION.- Mai s'il y en a des centaines de milliers ?

- LE PRESIDENT.- S'il y en a des centaines de milliers, cela posera un problème difficile, parce que la France a déjà accueilli beaucoup d'immigrés de tous les pays, et cela exigera certainement une organisation internationale. Ce n'est pas la France seule qui peut résoudre ce type de problème.\

QUESTION.- Un mot sur la Corée, avec la mort du président Kim Il Sung qui avait 82 ans après 45 ans de pouvoir. Cela vous inquiète ? Il y a un risque de poudrière là-bas pour vous ? Vous l'avez connu, vous l'avez rencontré.

- LE PRESIDENT.- Je dois être le seul des dirigeants français peut-être... D'ailleurs quand nous étions réunis à Naples, j'ai constaté que j'étais le seul à avoir connu Kim Il Sung. Ce n'était pas un ami intime.

- QUESTION.- Il n'était pas très fréquentable. Si ?

- LE PRESIDENT.- J'étais le seul à l'avoir rencontré. Il est mort, il avait 82 ans. Permettez-moi de vous faire cette confidence : cela arrive ! Et quand on approche de ces âges-là, il vaut mieux ne pas faire l'étonné. Donc la succession était préparée au bénéfice de son fils.

- QUESTION.- Le népotisme, vous êtes pour ?

- LE PRESIDENT.- Le népotisme... en France il y a eu népotisme pendant combien de siècles, si vous appelez cela comme cela ?

- QUESTION.- Jusqu'en 1789.

- LE PRESIDENT.- Je n'ai pas du tout l'intention de demander à un membre de ma famille de me succéder, même à un cousin très éloigné. Bon, alors laissez les Coréens débrouiller leurs affaires. Cela dit, le fils ne me paraît pas d'une nature plus douce que le père !\

QUESTION.- Pour en venir maintenant aux questions françaises. D'abord globalement, on a l'impression que cette fois-ci la cohabitation avec le gouvernement d'Edouard Balladur se passe... comment peut-on dire, de façon plus paisible ou plus détendue que la dernière fois avec le gouvernement de Jacques Chirac. Est-ce une impression ou est-ce simplement parce qu'il se trouve que cette fois-ci vous n'êtes pas candidat alors que la dernière fois vous l'étiez ?

- LE PRSIDENT.- J'ai déjà eu l'occasion de répondre à cette question.

- QUESTION.- Mais la cohabitation a continué depuis.

- LE PRESIDENT.- Je craindrais de me répéter. Je ne vous reproche pas de me la poser, je dis simplement que je n'aime pas beaucoup me répéter. Je veux dire simplement que la description qui a été faite de la cohabitation avec Jacques Chirac a été noircie à plaisir, ce qui a donné un ton dramatique et ce qui a accusé la tension réelle.

...manque et ce que... la tension...

- QUESTION.- C'était un 14 juillet, ici même.

- LE PRESIDENT.- C'est surtout la fin de cette cohabitation, puisqu'il s'est révélé que le Premier ministre, M. Chirac, et le Président de la République, moi-même, devions être adversaires à l'élection présidentielle de 1988. Naturellement les choses ont pris une tournure parfois excessive.

- QUESTION.- Mais le 14 juillet 1986 il y avait eu bataille sur les ordonnances.

- LE PRESIDENT.- J'ai refusé de signer les ordonnances £ mais si M. Balladur me demandait de signer des textes sur lesquels j'aurais le droit d'exercer un refus et qui ne me plairait pas, je ne les signerais pas.

- QUESTION.- Cela n'a pas été le cas pour l'instant.

- LE PRESIDENT.- Il y a plusieurs dispositions sur lesquelles je lui ai fait savoir que je n'étais pas d'accord. Mais quand il s'agit d'une loi, permettez-moi de vous le dire, c'est le Parlement qui la vote, et quoi que j'en pense, mon devoir de républicain c'est de la signer. Les ordonnances, le Président de la République a le droit de ne pas les signer.

- QUESTION.- Les débats semblent plus feutrés entre vous, plus sereins. On a l'impression de deux combattants japonais qui ne savent pas par quel morceau du kimono se prendre ! Est-ce que vous avez du respect pour ce type d'amabilité politique ?

- LE PRESIDENT.- M. Balladur est un responsable avec qui on peut discuter, mais il y a bien des décisions prises par son gouvernement qui ne me plaisent pas, et je ne manque pas de le lui dire.

- QUESTION.- Il mériterait d'être à votre place l'année prochaine, le 14 juillet ?

- LE PRESIDENT.- Cela, c'est une autre affaire. Si vous me demandez quel est mon candidat pour la présidence, permettez : on n'en est pas là.\

LE PRESIDENT.- Mais ce que je veux dire, c'est que dans les relations de travail, M. Balladur remplit son rôle de chef de gouvernement d'une majorité qui n'est pas la mienne, et moi j'essaie de remplir mon rôle de Président de la République qui ne se laisse pas plus qu'il ne faut impressionner par cette majorité, mais qui connaît ses devoirs. La Constitution confère des pouvoirs au gouvernement et je dois les respecter.

- QUESTION.- Mais pour dire les choses simplement...

- LE PRESIDENT.- Mes propos sont compliqués ?

- QUESTION.- Non, ce sont les nôtres qui sont sûrement insuffisants. Alors vos pouvoirs de Président de la République sont les mêmes sous cette cohabitation et sous la première cohabitation. Le chef du gouvernement dispose dans les deux cas de pouvoirs qui n'ont pas changé. Les questions d'hommes comptent beaucoup dans la vie. Est-ce que simplement les relations de travail sont plus faciles avec Edouard Balladur qu'avec Jacques Chirac ? Cela a bien dû se produire aussi avec vos différents premiers ministres socialistes, il y en a avec qui c'était plus facile de travailler.

- LE PRESIDENT.- Oui, le tempérament de M. Balladur incite peut-être davantage à une cohabitation paisible. Mais le tempérament de M. Chirac ne me déplaisait pas toujours. Je ne déteste pas les chefs de gouvernement que leur tempérament pousse à dépasser un petit peu...

- QUESTION.- Vous aimez qu'on vous résiste !

- LE PRESIDENT.- Je m'arrange pour que cela ne dure pas.

- QUESTION.- Au passage, quand on fait les comptes, vous avez usé du monde ! Sept premiers ministres. Lequel avez-vous préféré ?

- LE PRESIDENT.- Vous me posez là des questions intimistes...

- QUESTION.- Vous pouvez répondre, maintenant.

- LE PRESIDENT.- Si je vous questionnais...

- QUESTION.- Sur le président que je préfère ?

- LE PRESIDENT.- Non.

- QUESTION.- Mais là, vous pouvez répondre.

- QUESTION.- C'est une question très sympathique qu'il vous pose. Il ne vous demande pas de dire lequel vous avez aimé le moins, mais celui que vous avez préféré !

- LE PRESIDENT.- J'ai préféré ceux que j'ai pu désigner moi-même.

- QUESTION.- Donc les cinq socialistes.

- LE PRESIDENT.- Je ne vais pas entrer dans ce type de considération. J'essaie de faire mon devoir. J'ai une majorité socialiste, je désigne un Premier ministre socialiste. J'ai une majorité conservatrice, je désigne un Premier ministre conservateur.

- Quant à savoir quels sont les sentiments que j'éprouve, je ne vais pas vous les dire. On ne va pas faire un classement maintenant : les historiens y reviendront.

- QUESTION.- Dans vos mémoires... ?

- LE PRESIDENT.- Je n'ai pas le temps d'écrire grand chose !

- QUESTION.- Quelles que soient les conditions de la cohabitation d'aujourd'hui, il arrive que vous ne soyez pas d'accord avec le gouvernement ?

- LE PRESIDENT.- Cela arrive souvent.\

QUESTION.- Justement, j'y viens, j'y cours même. Par exemple s'agissant des lois Pasqua, vous avez récemment protesté contre le fait que serait désormais autorisée la fouille des véhicules à 10 kilomètres d'une manifestation si l'on pensait que certains véhicules pouvaient transporter des armes, des pioches, des fusées. Est-ce que cela vous paraissait vraiment mettre en cause des libertés et est-ce que quand on se rappelle comment les choses s'étaient passées à Rennes, quand on soupçonne un car d'arriver avec des manches de pioches, est-ce que ce n'est pas normal au fond de savoir ce qu'il y a dedans ?

- LE PRESIDENT.- A Rennes, c'était le terme d'un processus.

- QUESTION.- Oui.

- LE PRESIDENT.- Les combattants étaient sur place et la violence a joué. Un gouvernement attentif, et il l'est souvent, doit veiller à ce que l'on n'en arrive pas à ces extrémités. C'est une autre affaire.

- QUESTION.- Mais cela peut se produire.

- LE PRESIDENT.- Si cela se produit, il doit faire son devoir. Le droit de manifester est un droit constitutionnel fondamental qui relève des grands principes de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen. Il ne faut donc pas y toucher. Je n'ajoute même pas "sans de grandes précautions" : il ne faut même pas y toucher. Quand je dis cela, ce que j'ai dit en Conseil des ministres, on me répond, le Premier ministre m'a répondu lui-même. Ensuite dans une conversation plus personnelle et directe, je lui ai fait mes observations, pas méchamment, mais fermement, il m'a répondu, ainsi que M. Pasqua : "Oui, mais le droit de manifester, ce n'est pas le droit de tout casser".

- J'ai dit : "Je n'ai jamais dit cela". C'est le type même de dialectique que l'on trouve dans les raisonnements des théoriciens de mauvaise foi. Mais, inscrire, mélanger la notion de manifestation avec celle de casse ! Je crois que la police est en mesure de distinguer : c'est toujours en queue des défilés que l'on trouve 200 ou 300 casseurs qui sont très bien répertoriés par les services compétents, qui cassent et qu'on laisse parfois casser. On peut très bien empêcher cela sans altérer le principe constitutionnel, le principe des droits de l'homme, du droit de manifester. Je refuse le mélange. Je suis aussi ferme que MM. Balladur et Pasqua contre les casseurs. Simplement, fouiller les voitures, c'est vous qui l'avez dit, à 10 kilomètre de là...

QUESTION.- Oui.

- LE PRESIDENT.- Cela choquerait sans doute le ministre de l'intérieur, qui ne pense pas que 10 kilomètres, c'est un peu loin.

- QUESTION.- Quelquefois, il y a des autocars qui viennent de très loin !

- LE PRESIDENT.- Laissez-moi être son défenseur pendant quelques secondes. Ce n'est pas un obsédé, c'est un homme qui a souvent du bon sens. Mais il a cela dans la tête. Moi, je pense qu'il faut absolument être prudent. Mais interdire le droit de manifester à un citoyen français pour des raisons qui relèvent simplement de l'autorité administrative d'un commissaire de police dans un quartier, dans un coin... Je préfère en tout cas qu'il y ait un contrôle. Par ailleurs, on a écarté de l'ensemble de ces projets de surveillance la commission qui avait été créée pour cela, qui fait très bien son travail, que l'on appelle la CNIL, la Commission nationale informatique et libertés : je trouve cela dommage. Deux précautions valent mieux qu'une.\

QUESTION.- M. le Président, vous avez dit que vous n'avez pas le temps d'écrire grand chose. Est-ce que vous n'avez pas le temps de lire grand chose ?



QUESTION.- Un quart de seconde encore sur Charles Pasqua et sa police. Pensez-vous vraiment qu'il a voulu, comme le dit Henri Emmanuelli, écouter les débats du Conseil national du Parti socialiste à la mi-juin ?

- LE PRESIDENT.- C'est autre chose. Henri Emmanuelli est Premier secrétaire du Parti socialiste et je comprends qu'il ne soit pas content que l'on ait pu écouter les conversations d'un Conseil national qui se tenait à huis clos.

- QUESTION.- Cela vous a choqué vous-même ?

- LE PRESIDENT.- En principe, ce n'est pas acceptable. Maintenant, le ministre de l'intérieur dit : c'est un concours de circonstances... On organise une enquête. Il sanctionne plusieurs policiers des Renseignements généraux. Je ne veux pas entrer dans cette querelle. Simplement, il vaudrait mieux que cela ne recommence pas.

QUESTION.- Mais, à titre personnel, vous aviez su avant les RG ou l'AFP, par votre envoyé spécial, l'éviction de Michel Rocard ?

- LE PRESIDENT.- Mes "envoyés spéciaux" sont des gens en qui j'ai tout à fait confiance, qui sont des gens connus. C'était Maurice Benassayag qui est admis de la plupart de ses camarades du Parti socialiste. Mais cela ne marche pas ainsi. Je l'ai plutôt su plus tard que les autres.

- QUESTION.- Cela ne vous intéresse pas beaucoup ? LE PRESIDENT.- Cela m'intéresse mais j'essaie de ne pas m'en mêler.

- QUESTION.- Vous pensiez que Michel Rocard devait tomber ce jour-là ?

- ?

- LE PRESIDENT.- Je n'ai pas de pensée à exprimer à ce sujet-là. C'est une affaire du Parti socialiste, ce n'est pas la mienne.

- QUESTION.- Vous pensez qu'il a choisi un bon chef ?

- LE PRESIDENT.- J'apprécie beaucoup Henri Emmanuelli, j'ai beaucoup d'estime pour lui. C'est un homme de courage, un esprit clair qui a des convictions profondes. Si vous me demandez un jugement personnel, le voilà. Si vous me demandez un jugement politique sur ce qui se passe à l'intérieur du Parti socialiste, je ne dirai rien de plus.

QUESTION.- Il y a un sujet tout à fait différent mais qui est important, qui est la commission d'enquête sur le Crédit Lyonnais. Le Crédit Lyonnais a été mis en cause pour sa gestion, pour des imprudences, pour des pertes financières considérables. A cette occasion, il y a eu une commission de l'Assemblée nationale. Et une des conclusions, peut-être même la conclusion la plus spectaculaire de la commission de l'Assemblée nationale, c'est que l'Etat en tant que tel, qui a des représentants statutaires pour surveiller ce qui était à l'époque la première grande banque nationalisée française, semble avoir mal exercé son rôle de contrôleur. Au fond, si la première banque nationalisée commettait des erreurs, l'Etat avait des représentants dont le travail aurait dû être de dire : vous faites des bêtises. Et il ne l'a pas fait. Comment des choses comme celles-là peuvent-elles se produire, avec des conséquences importantes tout de même ?

- LE PRESIDENT.- Il ne faudrait pas conclure trop vite. D'ailleurs, la commission le dit elle-même, avec un esprit d'équité réel. Elle dit qu'il ne faut pas en conclure que le Crédit Lyonnais soit dans une situation catastrophique, qu'il a parfaitement les moyens de se remettre d'aplomb et que certaines des opérations les plus critiquées pouvaient finalement être profitables.

- QUESTION.- Il y a eu des erreurs manifestes, c'est ce que dit la commission parlementaire.

- LE PRESIDENT.- Je ne sais pas si il est possible que les fonctionnaires chargés de ce contrôle ne l'aient pas exercé avec une attention suffisante. C'est souvent aussi parce que c'est le même milieu. Ils se recrutent tous - les contrôleurs et les contrôlés - dans les mêmes écoles, dans les mêmes administrations. Ils se connaissent, ils se font confiance, peut-être trop confiance.

- Personnellement, je connais très peu M. Haberer qui a été mis en cause mais dont l'honnêteté a été protégée. La commission a tenu à affirmer que son honnêteté n'était pas en cause. J'avoue que, le connaissant comme cela, de loin j'avais de l'estime pour son caractère et son intelligence. A-t-il été imprudent ? Ce n'est pas à moi de le dire, c'est à la commission.

- QUESTION.- Est-ce que les entreprises nationalisées sont trop peu contrôlées ?

- LE PRESIDENT.- Je ne suis pas chargé du contrôle, ce sont les fonctionnaires qui en sont chargés. Il semble qu'ils n'aient pas été rigoureux. Le Crédit Lyonnais a dû être nationalisé juste à

... émergent il semble que ne traitent pas des négociations. Le Crédit Lyonnais a été nationalisé juste à la Libération par le Général de Gaulle.

- QUESTION.- Oui, en 1946.

- LE PRESIDENT.- C'était une des quatre grandes banques, qui sont devenues trois. Le Général de Gaulle était d'ailleurs hostile à la privatisation de ces banques-là et regrettait, il l'a dit en 1947 dans une conférence de presse, que l'on n'ait pas davantage nationalisé le crédit.

- QUESTION.- C'était il y a 47 ans.

- LE PRESIDENT.- Cela tourne tout le temps.\

QUESTION.- Pour en arriver à un autre point sur lequel je pense que beaucoup de gens se posent des questions, avez-vous l'impression que l'économie française est en train de redémarrer, qu'elle va mieux, qu'il y a des perspectives plus positives ? Ou bien est-ce que vous hésitez encore, est-ce que vous vous demandez si ce ne sont que des premiers signes ?

- LE PRESIDENT.- Sur votre question précédente, j'avais encore un mot à dire.

- QUESTION.- Allez-y.

- LE PRESIDENT.- On a beaucoup accusé dans certains journaux les gouvernements, notamment celui de Pierre Bérégovoy, d'avoir autorisé le Crédit Lyonnais à procéder à des opérations qui auraient été finalement déficitaires, fâcheuses. Et la commission, composée d'une majorité actuelle, constate que tel n'est pas le cas, que le gouvernement socialiste n'est pas à mettre particulièrement en cause.

- QUESTION.- Ce n'est pas lui qui donnait les instructions précises.

- LE PRESIDENT.- Je dis cela mais la polémique n'a pas continué, je dois le reconnaître. J'en arrive maintenant à votre question.

- QUESTION.- Rien ne bouge, au fond.

- LE PRESIDENT.- Je crois que la reprise est là, que le Premier ministre a raison de le dire, ainsi que le ministre de l'économie. Je crois aussi que la reprise de la croissance n'entraînera pas, comme on a pu le croire par le passé, un véritable effondrement du chômage. Les deux notions ne sont pas identifiables.

- QUESTION.- Il ne suffit plus qu'il y ait une reprise de la croissance pour qu'il y ait un recul du chômage.

- LE PRESIDENT.- Je le crains.

- QUESTION.- Mais tous les gouvernements qui se sont succédé, avec toutes les clés possibles, n'ont pas réussi.

- LE PRESIDENT.- C'est ce que je répète sans cesse. Je ne m'attendais pas à avoir un disciple aussi fidèle en votre personne !

- QUESTION.- Vous-même, le Président de la République... LE PRESIDENT.- C'est ce qui se passe avec un gouvernement ultra conservateur en Angleterre, c'est ce qui se passe avec un gouvernement socialiste en Espagne, c'est ce qui s'est passé avec le gouvernement Bush aux Etats-Unis.

- QUESTION.- Avec un taux de chômage beaucoup moins important aux Etats-Unis ?

- LE PRESIDENT.- Avec des taux qui tiennent aux structures économiques de nos pays, mais nul n'a réussi à dominer la crise de l'emploi. Cela ne veut pas dire que ce soit une fatalité, et certainement la reprise de la croissance est un facteur...

- QUESTION.- Utile même.

- LE PRESIDENT.- Oui, certainement, des emplois seront créés, simplement la résorption du chômage ne suivra pas automatiquement. Il ne faut pas vivre dans cette illusion, il faut donc inventer d'autres formes d'emploi.

- QUESTION.- Alors, justement, est-ce que vous avez l'impression que si on part du principe qu'il y a une reprise de la croissance, mais qu'elle ne suffit pas pour faire reculer le chômage, le gouvernement s'y prend bien quant aux autres mesures nécessaires pour essayer de faire reculer le chômage ?

- LE PRESIDENT.- Il en prend beaucoup qui sont utiles.\

QUESTION.- Pensez-vous que les acquis sociaux soient menacés ?

- LE PRESIDENT.- Vous savez, les gouvernements que j'ai connus si différents qu'ils aient été,

étaient des gouvernements de bonne volonté, aucun d'entre eux n'a voulu faire autre chose que guérir le chômage.

-

- QUESTION.- Bien sûr, mais la dernière fois, vous avez dit : prenez garde à ne pas toucher aux acquis sociaux. Est-ce que vous sentez que ce gouvernement depuis quinze mois l'a fait ?

- LE PRESIDENT.- Aux acquis sociaux ? Si on entrait dans le détail, on pourrait discuter. Mais même, à Naples l'autre jour, dans la conférence des 7, il était prévu initialement, dans la proposition italienne, de revenir à des notions un peu floues, de flexibilité, de déréglementation. Vous savez, ces mots qui veulent tout simplement dire : on va diminuer les salaires, et comme cela, les chefs d'entreprise seront plus contents, ce qui revient à faire des cadeaux aux chefs d'entreprise.

- Au moment du 1er janvier 1994, j'avais rappelé que 80 milliards de francs avaient été donnés, comme cela, accordés en somme, directement ou indirectement, au patronat français et que cela n'avait servi à rien sur le plan de l'emploi.

- Eh bien, je pense que la solution n'est pas dans la réduction des salaires et en tout cas, pas dans la réduction des salaires petits et moyens. Plus de la moitié des salariés français ne perçoit pas plus de 8000 F par mois : on ne va pas guérir la crise économique en rendant les Français pauvres plus pauvres. C'est une règle d'or pour moi.\

QUESTION.- Justement, poursuivant votre raisonnement, on pourrait se demander, certains économistes d'ailleurs se demandent, s'il ne faudrait pas au contraire une relance par la consommation, c'est-à-dire essayer de remonter le niveau de vie ? Est-ce que cela vous paraît réaliste tout simplement ? Que ce soit souhaitable, tout le monde sera d'accord.

- LE PRESIDENT.- C'est inévitable.

- QUESTION.- Est-ce que ce serait le moment ?

- LE PRESIDENT.- Le problème est celui du moment.

- QUESTION.- Alors, voilà, est-ce que c'est le moment ?

- LE PRESIDENT.- Avec prudence, mais ce serait utile, et en tout cas cette forme de relance.. on aurait pu saisir d'autres occasions, moi j'avais pensé qu'on aurait pu saisir l'augmentation du SMIC, par exemple, pour ajouter...

- QUESTION.- Au 1er juillet, non ?

- LE PRESIDENT.- Mais cela n'a pas été fait. Enfin, ça se discute, je vous donne ma pensée.

- Ce qui est vrai, c'est que les gestionnaires de la France sont des gens prudents et ils ne sont pas maladroits et moi je ne suis pas venu là pour mettre en accusation un gouvernement dont je ne partage pas les convictions, ce n'est pas mon rôle. Je respecte les institutions de la République et donc je respecte le Gouvernement.\

QUESTION.- Alors, il y a une possibilité, c'est de changer, par les institutions, mais le cours des choses, c'est la présidentielle, c'est dans neuf mois maintenant. Est-ce qu'il faut pousser Jacques Delors à se présenter, compte tenu du déficit de candidatures à gauche et du trop-plein à droite ?

- QUESTION.- D'abord, serait-il le mieux placé des socialistes à votre avis ? C'est une chose que vous connaissez mieux que personne.

- LE PRESIDENT.- Vous ne m'entraînez pas sur ce terrain-là. Jacques Delors est un vieil ami à moi. J'ai beaucoup d'estime pour lui.

- QUESTION.- Il a bien réussi à Bruxelles selon vous ?

- LE PRESIDENT.- J'ai beaucoup poussé à sa nomination à Bruxelles, vous savez qu'il était le ministre des finances de l'époque en France et j'étais tout à fait d'accord avec plusieurs, dont le Chancelier Kohl, et j'ai été très heureux de cette nomination.

- Je crois qu'il a été, je ne peux pas dire le plus grand, pour ne pas choquer les autres, mais vraiment un des grands Présidents de la Commission européenne, tout le monde le sait bien.

- QUESTION.- Il se trouve que justement sa présidence s'achève le 31 décembre, en fait le 6 janvier en réalité. A partir du 7 janvier, on m'a dit qu'il était disponible.

- LE PRESIDENT.- A lui de décider.

- QUESTION.- Vous ne voulez pas l'encourager ? Vous avez tout de même un peu votre mot à

..

dire sur votre successeur ?

- LE PRESIDENT.- Ce n'est pas à vous, messieurs, que j'en ferai la confiance.

- QUESTION.- Et à lui, est ce que vous ferez la confiance ? Est-ce que vous lui direz, par exemple, dans un sens ou dans un autre, mais on ne vous oblige pas à la confiance : "eh bien, je crois que c'est vous qui seriez, ou non, le mieux placé ?" Est-ce que c'est quelque chose que vous pouvez lui dire ?

- LE PRESIDENT.- Alain Duhamel, vous êtes trop curieux.

- QUESTION.- Déformation professionnelle !

- LE PRESIDENT.- Cela dit, pour satisfaire une partie de votre curiosité, il est vraisemblable que nous aurons l'occasion d'en parler, Jacques Delors et moi.

- QUESTION.- Si Jacques Delors vous dit : "je n'y vais pas", est-ce que Jack Lang pourrait être un candidat qui vous satisferait ?

- LE PRESIDENT.- Vous êtes tenace ! Je ne dirai rien.

- QUESTION.- Ni en bien ni en mal ?

- LE PRESIDENT.- Du bien de Jack Lang, beaucoup.

- QUESTION.- Et de Michel Rocard, vous diriez aussi du bien, beaucoup ?

- LE PRESIDENT.- S'il est le candidat désigné par les socialistes, il aura rempli sa fonction, son rôle normal, c'est au Parti socialiste de choisir son candidat, ce n'est pas à moi.

- QUESTION.- Je me suis mal exprimé.

- LE PRESIDENT.- Je comprends bien ce que vous voulez dire.

- QUESTION.- Vous faites semblant de ne pas comprendre...

- LE PRESIDENT.- Je vous comprends très bien.\

QUESTION.- Ce qui est arrivé à Michel Rocard, vous l'aviez prévu quand même ?

- LE PRESIDENT.- Non, je ne pensais pas que les socialistes se retrouveraient avec 14 %. J'ai eu une mauvaise idée sur place, parce qu'à Château-Chinon, il y a eu 34 %. La Nièvre, qui est le département le plus proche de mon coeur et de ma vie politique, a voté dans une proportion beaucoup plus forte, si bien que je croyais que ce serait un peu pareil partout.

- QUESTION.- La Nièvre n'est pas la France.

- QUESTION.- Pour les socialistes, il y a un problème pratique, immédiat, compte-tenu des résultats obtenus aux élections européennes : comment ils doivent s'y prendre avec Bernard Tapie, qui est un partenaire naturel pour les socialistes, puisqu'il est Président des Radicaux de gauche, et discuté par les socialistes ? Qu'est-ce qu'il faut faire dans un cas comme celui-là ?

- LE PRESIDENT.- Eh bien, écoutez, Henri Emmanuelli est un garçon qui a beaucoup de bon sens, je pense qu'il sera par là tout à l'heure, vous lui poserez la question.

- QUESTION.- Mais vous, vous avez fondé le Parti socialiste, vous avez sûrement votre point de vue sur ce que les socialistes peuvent en faire ?

- LE PRESIDENT.- J'ai mon point de vue, il faut au maximum unir la gauche, élargir en même temps ses frontières et pour cela rester fidèle à ce que l'on est et ne pas vouloir élargir son audience en se défigurant.

- QUESTION.- Pensez-vous que ce soit une injure quand on vous dit que vous avez pris l'Élysée avec la gauche de Jean Jaurès et que vous allez la rendre avec la gauche de Bernard Tapie ?

- LE PRESIDENT.- Cela, c'est de la polémique ! Vous ne me l'aviez encore jamais dit. C'est de la polémique qui n'a pas de sens.

- QUESTION.- Cela a un sens aujourd'hui d'être socialiste, par exemple ?

- LE PRESIDENT.- Je suis sûr que la majorité des Français pense tout à fait autrement à mon sujet, tout à fait autrement, et cela doit faire quatorze ans bientôt, c'est certain que beaucoup de choses auraient pu être faites mieux, j'exerce ma conscience critique à tout moment, mais je pense que ce qui a été fait par les socialistes est souvent très positif, mais je ne suis pas ici le porte-parole des socialistes.

- QUESTION.- Est-ce que le socialisme n'a pas changé de nature, en quatorze ans ?

- LE PRESIDENT.- Pas du tout, j'ai toujours continué de penser qu'il fallait l'union au maximum.\

QUESTION.- En quatorze ans justement, on n'y est pas encore tout à fait, quel est votre plus grand sujet de satisfaction ?

grand sujet de satisfaction .

- LE PRESIDENT.- Je ne peux pas vous dire cela.

- QUESTION.- Ah si.

- LE PRESIDENT.- Non, je ne peux pas vous dire cela. D'abord, je le ferai lorsque j'aurai quitté l'Elysée, l'examen de conscience, les bilans.

- QUESTION.- Non, pas globalement, mais est-ce qu'il n'y a pas quelque chose à quoi vous étiez attaché que vous avez réussi.

- LE PRESIDENT.- Si, il y a quelque chose de très impopulaire, j'ai été très heureux d'avoir pu, par Robert Badinter, interdire la peine de mort... cela ne va pas me rendre populaire, mais je ne le cherche pas.

- QUESTION.- Qu'est ce que vous vous reprochez ?

- LE PRESIDENT.- Il y a des choses que je me reproche, que l'on aurait pu pousser plus loin, avec plus de fermeté, avec plus de suite dans les idées, certainement. Mais cela c'est pour plus tard, j'aurais trop peur que de notre conversation ressorte le sentiment que je suis content de tout et, naturellement, j'aurais tendance à vous dire que cela a plutôt bien marché.

- Mais, d'un autre côté, en disant que cela a moins bien marché, je ne veux pas accabler des gouvernements dont je partage la responsabilité.\

QUESTION.- Est-ce que vous êtes content de vous être représenté pour un deuxième septennat ?

- LE PRESIDENT.- Tout à fait.

- QUESTION.- Ce n'est pas un de trop ?

- LE PRESIDENT.- Pourquoi voulez-vous que ce soit un de trop ? Pas du tout. Pourquoi ? Il se trouve que le deuxième septennat a été passionnant. Vous vous imaginez tout ce qui s'est passé, avec l'histoire allemande en 1989, avec le bouleversement du monde... Cela a été une période passionnante !

- QUESTION.- Vous-même, publiquement, aviez dit en 1988 que vous vous interrogiez, que vous vous demandiez si c'était souhaitable.

- LE PRESIDENT.- Non, non, je m'interrogeais sur l'opportunité d'un deuxième mandat qui portait ma présence à la Présidence de la République de sept à quatorze ans, si le ciel le voulait on peut difficilement faire des plans comme cela, quatorze ans à l'avance - de ce point de vue-là, je n'étais pas porté à considérer que sept ans étaient insuffisants.

- Les circonstances ont voulu - c'était peut-être mon tempérament aussi, on se laisse tenter par ce qui vous plaît plutôt que par le contraire - que je sois élu une deuxième fois.

- Lorsque j'ai été élu en 1988, il s'était passé beaucoup d'événements difficiles pendant mon premier septennat, on pouvait considérer que les Français m'avaient donné un quitus, et j'ai même eu plus de suffrages en pourcentage que je n'en avais eus la première fois !

- Et puis, une période dure a commencé, parce que beaucoup d'événements nationaux et internationaux ont été difficiles à surmonter. Moi, j'aime affronter les responsabilités et je ne regrette pas du tout d'avoir été candidat une deuxième fois. Ce qui ne veut pas dire que je suis prêt à me présenter une troisième fois ! Je vous vois venir, vous !

- QUESTION.- Le 14 juillet 1994, vous pourriez nous dire : je me représente, ou je ne me représente pas. Vous pouvez le dire !

- LE PRESIDENT.- J'ai 78 ans et demi, je serai tenté de dire que cela ne se voit pas, non ?

- QUESTION.- Non, non, donc vous ne vous représentez pas ?

- LE PRESIDENT.- Soyons modestes, naturellement. Pourquoi voulez-vous me le faire répéter ?

- QUESTION.- Vous ne l'avez jamais dit, vous l'avez laissé entendre.

- LE PRESIDENT.- Pas à vous, mais nous ne passons pas nos journées ensemble.\

QUESTION.- Autre question personnelle, tout en sachant que vous n'allez peut-être pas y répondre. Est-ce qu'il n'y a pas une certaine fierté à se dire qu'on a été le seul Président socialiste sous la Vème République à faire deux mandats complets ?

- LE PRESIDENT.- Le seul Président tout court, socialiste ou pas. Soyons plus précis.

- QUESTION.- Avoir succédé à trois Présidents de droite et, à la limite, être suivi par un Président de droite ? Est-ce qu'au fond l'orgueil ne consiste pas à se dire que ce sont peut-être vos qualités personnelles, plus que la force des socialistes ou de la gauche en France qui vous ont mis là ?

- LE PRESIDENT.- Je ne suis pas personnel à ce point. Non. Je dois dire, pour entrer dans le domaine d'une pensée très personnelle, que vraiment je serais très heureux que mon successeur soit de la même école de pensée que moi. Naturellement, je ne fais rien pour empêcher cela et pouvoir me dire : je serai le seul ! Ce serait ridicule, mesquin et contraire à mes convictions.
- QUESTION.- Est-ce que vous ne trouvez pas qu'avec l'expérience, parce que c'est une question que vous vous étiez posée publiquement il n'y a pas tellement longtemps encore, quatorze ans, sur le principe c'est trop ?
- LE PRESIDENT.- Vous retrouvez vos marottes !
- QUESTION.- Oui, mais elles sont importantes. Et vous-même d'ailleurs, vous hésitez. le quinquennat, le septennat...
- QUESTION.- Elle est légitime cette question !
- LE PRESIDENT.- J'ai hésité avant. J'avais pris une position avant d'être élu, allant vers sept ans non renouvelables...
- QUESTION.- Pourquoi ne pas le faire puisque vous avez fait quatorze ans ?
- LE PRESIDENT.- Mais, cette situation est intenable pour moi. Je peux difficilement théoriser sur ce système puisque j'ai moi-même démenti, par ma réélection.
- QUESTION.- Alors c'est un débat sans fin ?
- LE PRESIDENT.- Effectivement.
- QUESTION.- Et deux fois cinq ans, ce serait imaginable ? Pour le coup, ce ne serait pas vous qui seriez...
- LE PRESIDENT.- Deux fois cinq ans, ce n'est pas sûr. Il faudrait être réélu. Et cinq ans, c'est trop court selon moi. Je sais bien que l'opinion publique voterait plus facilement Duhamel que Mitterrand dans cette affaire ! Je vous donne mon opinion.
- QUESTION.- Vous voulez dire par là que l'opinion française serait plutôt pour deux fois cinq ans ?
- LE PRESIDENT.- C'est ce que semblent démontrer les sondages.
- QUESTION.- Oui, ils le démontrent tout à fait.
- LE PRESIDENT.- Voyez, je n'interprète pas mal vos propres travaux. Mais moi non, je ne suis pas facile à convaincre.
- QUESTION.- Entre Edouard Balladur, Jacques Chirac, Valéry Giscard d'Estaing ou un autre, qui verriez-vous le mieux à cette place ou qui vous paraîtrait indigne de l'occuper ?
- 
- LE PRESIDENT.- Aucun n'est indigne. Chacun a son tempérament et ils ont tous quand même des services à leur crédit. Mais on aurait pu allonger la liste, c'est tout.
- QUESTION.- Vous auriez pensé à qui, par exemple ? A Raymond Barre ?
- LE PRESIDENT.- J'ai beaucoup d'estime pour Raymond Barre, beaucoup d'estime.
- QUESTION.- On a le sentiment que c'est un peu le candidat de votre coeur à droite.
- LE PRESIDENT.- J'ai beaucoup d'estime pour M. Barre qui serait certainement un très bon Président de la République, mais il n'est pas le seul et je ne veux pas vous établir une liste. Et puis, ce n'est pas à moi de le faire, je ne suis pas l'arbitre des élégances.
- QUESTION.- Bien entendu, mais comme vous avez votre expérience, il est important de savoir si parmi les gens qui peuvent vous succéder éventuellement, vous trouvez que celui-ci ou celui-là a les qualités de la fonction, par forcément votre suffrage le jour du vote.
- LE PRESIDENT.- Eh bien, en effet, c'est ce que je pense des uns et pas des autres.
- QUESTION.- Vous en voyez un se détacher dans votre tête sans nous le dire ?
- LE PRESIDENT.- J'en vois quelques-uns. Il y a un ordre de grandeur dans l'opinion que j'en ai.
- QUESTION.- A gauche aussi, vous en voyez plusieurs dont vous vous dites : celui-là, il aurait la carrure d'un Président ?
- LE PRESIDENT.- Ah oui, la carrure, ce n'est pas qu'à droite ni au centre !
- QUESTION.- On vous a posé la question pour la droite, donc on vous la pose pour la gauche.
- QUESTION.- D'abord, la gauche a-t-elle une chance cette fois-ci ou est-ce que l'on ne va pas se retrouver dans une situation type 1969 ?

- LE PRESIDENT.- Monsieur d'Arvor, votre métier est de me le dire.
- QUESTION.- Pour l'instant, elle paraît mois bien partie, si je peux me permettre, en tant qu'analyste.
- LE PRESIDENT.- C'est comme cela.
- QUESTION.- On pourrait se trouver dans une situation type 1969 - vous n'avez pas participé à cette élection, c'est d'ailleurs une des rares dans lesquelles vous n'avez pas été candidat - avec Alain Poher et Georges Pompidou.
- LE PRESIDENT.- Quand on dit "je ne suis pas candidat", on prend ce risque £ non, je dis cela pour plaisanter.
- Je crois que c'est une vieille tradition républicaine. C'est bien, c'est normal que dans un pays aussi évolué que le nôtre il y ait une grande partie des Français qui se sentent plus proches du conservatisme et d'autres qui se sentent plus proches du progrès. Ces deux forces s'équilibrent à peu près. Ce qui est bon, c'est l'alternance. Pas forcément après moi, parce qu'avant moi il n'y en avait pas eu depuis longtemps.
- QUESTION.- Vous voulez dire que ce serait dans la nature des choses ?
- LE PRESIDENT.- Si en effet tous les 20 ans on changeait un peu, ce ne serait pas plus mauvais. Je n'ai pas dit tous les 14 !.\
- QUESTION.- Puisqu'on arrive au terme de cet entretien, on peut revenir d'un mot sur le tout début, c'est-à-dire sur la période 1939-40, ce que l'on évoquait avec les soldats allemands.
- Est-il vrai qu'en 1939, quand vous étiez soldat, vous avez été envoyé au congrès de Versailles pour garder la porte pendant l'élection du Président Albert Lebrun ?
- LE PRESIDENT.- J'ai raconté cela à quelques-uns de vos amis journalistes avec mission de ne pas le rapporter.
- QUESTION.- Certains l'ont rapporté, c'est pourquoi je me permets...
- LE PRESIDENT.- Je savais que ça se passerait comme ça.
- QUESTION.- Mais c'était vrai ?
- LE PRESIDENT.- Il y a deux façons de faire savoir ce qu'on veut faire savoir, si vous voulez connaître mes petits secrets : il faut confier sous le sceau du secret ce que l'on a à dire à un journaliste. Là, il ne faut pas longtemps pour que tout le monde le sache ! Ou bien alors, il faut parler à un cénacle politique extrêmement restreint parmi les gens les plus responsables et on peut être également tranquille, cela se saura dans les 48 heures !
- QUESTION.- En l'occurrence, ce n'est pas un secret d'Etat.
- LE PRESIDENT.- Il n'y a pas de secret d'Etat, il n'y en a pas. Il peut y avoir, sur le plan diplomatique ou monétaire le plus grand intérêt à ce que pendant quelques jours, on garde une nouvelle secrète mais les secrets d'Etat, cela ne dure pas. On est dans un démocratie.
- \
- QUESTION.- Sur un sujet plus gai et plus frivole aussi, mais important, vous qui aimez le football, il y a deux équipes qui sont qualifiées pour la finale, l'Italie et le Brésil. Vous avez une préférence sentimentale, ou une préférence pour le style d'une équipe tout simplement ?
- PRESIDENT.- Non, je n'en ai pas. Je ne sais pas...
- QUESTION.- Vous avez regardé un petit peu la télévision ?
- PRESIDENT.- J'ai regardé le match Italie-Bulgarie. J'ai trouvé les Bulgares formidables ! Malheureusement ils se sont laissé enfoncer dans les dix premières minutes, sans quoi le sort aurait peut être différent. J'ai donc beaucoup admiré cette équipe.
- Cela dit, l'Italie a une tradition, une cohésion, quelques grands joueurs. Elle est bien partie pour gagner.\
- QUESTION.- Eh bien voilà, il est tout juste 14 heures.
- PRESIDENT.- Est-ce qu'on a dit tout ce qu'il fallait dire ? Je n'en sais rien.
- Ce sera le dernier entretien que j'aurai avec vous ou avec tout autre de vos confrères un 14 juillet. Je n'en suis pas fâché, et en même temps, ce que j'aurai fait m'aura passionné.
- Donc vous voyez un homme qui est partagé dans ses sentiments. Mais les sentiments de la raison passent avant les autres.
- Il est bon, non pas de changer de rayon politique, ce ne serait pas forcément heureux à la

- Il est bon, non pas de changer de rayon politique, ce ne serait pas forcément heureux à la présidence de la République, mais il est bon de changer les personnes. Songez que les enfants de 15 à 20 ans, depuis qu'ils ont conscience de la vie politique de leur pays, ils n'ont jamais vu que moi ! Je serais à leur place, je serais un peu lassé.\